



## CHSCT

# Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

### Durée :

- 3 jours [moins de 300 salariés]
- 5 jours [plus de 300 salariés]

### Effectif :

3 à 10 personnes

### Public :

- Membres du CHSCT
- Délégués du personnel [pour les établissements de moins de 50 salariés]

### Prérequis :

Comprendre et parler le français.

### Réglementation :

- Art. L4614-14 CT
- Art. R4614-21 à 36 CT
- Référentiel des activités et des compétences des membres du CHSCT (DIRECCTE)

### France Prévention Secourisme

27 av des Béthunes  
95310 Saint-Ouen-  
l'Aumône  
06 27 22 65 58  
fps95@orange.fr

## Objectifs pédagogiques

- Faire le point sur les attributions du CHSCT et les moyens dont il dispose.
- Clarifier les droits et obligations des membres du CHSCT.
- Développer l'aptitude à déceler les risques et la capacité à analyser les conditions de travail.
- Impliquer les membres du CHSCT dans la prévention des risques.

## Contenu

- Pouvoirs et prérogatives des membres du CHSCT (Constitution, composition, fonctionnement, moyens, droits, obligations, missions)
- Prévention des risques professionnels (Notions de dangers, risques, accidents et maladies professionnelles, enjeux de la prévention, indicateurs, réglementations, principes généraux de prévention, acteurs de la prévention)
- Investigations (Évaluation des risques, Document Unique, enquête accident, activité de veille et de consultation, politique de prévention)
- Communication et expression (schéma de la communication, modalités d'expression, questionnaire et questionnaire, travail en équipe, promotion de la prévention)

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- **Pédagogie** : Des études de cas, des exercices pratiques et des jeux pédagogiques viennent illustrer la formation théorique.
- **Matériel** : Vidéoprojecteur, code du travail, documents INRS, documents de l'établissement (Document Unique, Registre Sécurité, Fiches de Données de Sécurité...)
- **Encadrement** : Formateur CHSCT, Ingénieur Santé-Sécurité au Travail, IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels).

## Modalités de suivi et d'évaluation

- **Évaluation** : Participation à l'ensemble des heures du cours et aux exercices pratiques.
- **Suivi** : Feuille d'émargement et attestation de fin de formation.

## Recyclage

- Pour les membres ayant effectués leur mandat pendant 4 ans consécutifs ou non (= 2 mandats).